



Communiqué de presse

Saint-Valentin

La fleur « équitable » : une réponse pour soutenir une filière horticole ébranlée par la crise mondiale de la COVID-19

Paris le 14 février 2020 – La pandémie COVID-19 constitue une menace pour le maintien des fermes horticoles et la vie de milliers de travailleurs.es d’Afrique de l’Est et de l’Equateur qui dépendent de cette industrie pour subvenir à leurs besoins. Les effets des mesures prises en France et en Europe pour ralentir la propagation du virus - bien que nécessaires - se sont avérés catastrophiques pour l’ensemble de la filière. La demande de fleurs a chuté en raison de la fermeture des fleuristes dans le monde entier. Des millions de tiges ont été détruites dans les fermes, ce qui a entraîné une perte énorme pour les producteurs. En conséquence, les exploitations ont réduit les salaires et la main-d’œuvre, dans des pays où souvent les salariés ne peuvent pas compter sur des systèmes d’assurance chômage.

Un marché durement touché par la crise COVID-19

Au cours des 25 dernières années, l’industrie horticole a connu d’importantes mutations, avec le transfert progressif de la production des pays du Nord vers les pays du Sud, favorisé par des conditions climatiques plus propices à la floriculture et des coûts de production nettement plus bas.

La crise de la COVID-19 a été d’une brutalité inédite. Jamais par le passé, les tendances qui ont fait évoluer les filières horticoles dans le monde, n’ont été chamboulées avec une telle force. Pour les acteurs de cette filière, après la sidération et l’effondrement, la reprise en main et la résilience ont été à la mesure de la violence du choc.

Le marché mondial, en chiffres :

Le marché mondial de la fleur, toutes tendances confondues, pèse 8,5 milliards de dollars. L’industrie horticole représente plus de 30 milliards d’euros de chiffre d’affaires par an.

Selon un récent rapport¹, les pertes signalées pour le secteur dans l’UE ont atteint un total estimé à 4,12 milliards d’euros en mars et avril 2020 dans 17 pays de l’UE dans les 4 sous-secteurs des fleurs coupées, des plantes en pot, des bulbes et du matériel de pépinière, représentant près de 10% du valeur totale annuelle du marché de l’UE.

Le Kenya estime que la seconde vague du COVID-19 a conduit à une perte de 7,3 millions de dollars. La première vague entraînait 300 000 \$ de perte par jour entre avril et juillet. Durant cette période les fermes horticoles se sont séparés de 80% de leurs employés.

Le Réseau des producteurs d’Amérique latine de commerce équitable (CLAC) rapporte que jusqu’à 30 000 emplois ont été perdus, soit un quart de la main-d’œuvre de l’ensemble du secteur. Environ 130 millions de dollars de ventes ont été perdus au cours des quatre premiers mois de la pandémie et les ventes continuent de chuter de 40 % au troisième trimestre. Bien que les restrictions en matière de voyages et de réunions aient maintenant été levées en Équateur, la reprise devrait être lente.

« Selon les régions de production, les conséquences sont très variables. Si l’Europe est déjà très touchée, pour les pays du sud (Equateur, Colombie, Ethiopie, Kenya) c’est la double peine : baisse de la demande des pays consommateurs, pas d’aide financière, difficultés logistiques pour maintenir l’exportation. Dans une large partie des fermes horticoles la situation est catastrophique. Le commerce équitable a pu jouer son rôle de filet de sécurité, dans la mesure du possible, dans les fermes certifiées. » **explique Blaise Desbordes – Directeur général de Max Havelaar France**

Pour qu’une rose porte le label Fairtrade / Max Havelaar, les fermes horticoles doivent respecter un cahier des charges précis, concernant les conditions de production et le respect de normes sociales

pour les travailleurs, apportant des réponses aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la floriculture dans les pays du Sud.

Comment le commerce équitable est un soutien pour ce secteur en difficultés ?

Dès le début de la crise, le mouvement Fairtrade/Max Havelaar a donné aux organisations certifiées une plus grande flexibilité pour utiliser la prime de développement afin de minimiser la propagation du COVID-19 et/ou d'atténuer tout effet négatif potentiel sur les travailleurs et leurs communautés. Cette mesure donne aux organisations de travailleurs salariés, comme les exploitations horticoles, la possibilité de procéder à des paiements d'urgence en espèces ou à des distributions de nourriture aux travailleurs, par exemple. En octobre, c'était plus de 500 000 € de Prime de développement qui avait été utilisée pour aider 17 000 travailleurs des fermes avec des paniers alimentaires, de l'argent ou des bons pour de la nourriture ainsi que des protections, des masques et du désinfectant.

« Depuis le début du COVID-19, la vie est devenue tellement difficile. Notre entreprise a perdu 1/3 de ses clients et dans ces circonstances nous avons été obligés de passer certains employés en congés sans solde. Grâce au soutien du commerce équitable Fairtrade/Max Havelaar, des clients et du comité de la prime nous avons eu accès à de la nourriture pour nous aider en cette période difficile en attendant de trouver d'autres options », **explique Jackson Sabati, travailleur dans la ferme Rainforest Flowers au Kenya.**

Par ailleurs, le réseau de producteurs Fairtrade Africa redirige les fonds du « *Flowers Enhancement Programme* » pour financer des projets en lien avec le COVID-19, notamment pour subvenir aux besoins de première nécessité et appuyer des campagnes de prévention auprès des travailleurs.

Sur le long terme, Fairtrade International a mis en place le « *Fairtrade Producer Relief Fund* » et le « *Fairtrade Producer Resilience Fund* » pour répondre aux besoins liés au COVID-19. Ces derniers mois, 46 fermes horticoles en Afrique de l'Est ont reçu 200 000€ pour acheter des équipements de protection individuelle et des équipements de santé.

« La sanction a été immédiate pour nous lors du 2nd confinement. En novembre dernier : 3 millions de tulipes et 3 millions de roses issues de nos fermes certifiées au Kenya ont été jetées... Après avoir perdu 13 millions de fleurs en mars et avril, contracté un PGE de 2 millions d'euros, cette décision fut un coup de poignard pour notre entreprise familiale et pour nos 1 200 salariés » **témoigne Nicolas Bigot directeur général de Bigot Fleurs entreprise française engagée dans le commerce équitable.**

Les principaux critères des cahiers de charges des fleurs équitables Fairtrade/Max Havelaar

Prime de développement : les acheteurs doivent verser 10% du prix d'achat à un Comité de travailleurs dans chaque ferme. Cette instance est chargée de gérer l'argent de la prime – sur un compte indépendant de celui de la ferme – pour l'investir dans des projets aux bénéfices des travailleurs et de leurs communautés.

Salaires : les fermes certifiées doivent respecter au minimum la référence la plus exigeante existante pour le secteur (salaire minimum légal national, convention collective du secteur ou encore niveau de salaire minimum officiellement reconnu dans le pays pour ce type de fonction). Si aucune de ces références n'est supérieur au seuil d'extrême pauvreté de la Banque Mondiale (équivalent à 1,90\$/jour), c'est au minimum le 1,90\$/jour qui doit être respecté. Cette mesure a entraîné une augmentation des salaires pour 15 000 travailleurs des fermes certifiées Fairtrade, l'augmentation des salaires va de + 33% à +127% pour les fermes en Ouganda notamment. Dans un contexte comme celui-ci cette mesure fait une réelle différence.

De meilleures conditions de travail : le cahier des charges Fairtrade/Max Havelaar favorise les contrats de travail à durée indéterminée. Il exige une durée de travail réglementée, la liberté de se réunir et de créer des syndicats, le port de vêtements de protection et des formations pour apprendre à manipuler les produits chimiques en toute sécurité.

Des mesures spécifiques pour les femmes vulnérables dans le contexte de crise : Le renforcement économique des femmes est promu, tout comme l'égalité d'accès à la formation et aux soins médicaux. La protection de la maternité, avec notamment l'interdiction de licencier une

femme parce qu'elle est enceinte.

Respect de l'environnement : Les produits chimiques les plus dangereux sont bannis. Les cahiers des charges requièrent que des mesures alternatives de contrôle et de prévention des nuisibles (qui permettront un usage moindre de pesticides) soient mises en place. D'autre part, une optimisation de la consommation d'eau est requise, à travers la mise en place de méthodes d'irrigation économes et le recyclage d'eau.

Où trouver des fleurs équitables en France ?



En ligne :

Bebloom <https://www.bebloom.com/bouquets-roses.asp>

Interflora <https://www.interflora.fr/c/roses>

Chez un fleuriste indépendant engagé :

<https://maxhavelaarfrance.org/les-produits-fairtrade-maxhavelaar/ou-les-trouver/>

En grande distribution chez :

Monoprix, Système U, Aldi, E.Leclerc, Intermarché, Casino, Carrefour.

Le saviez vous ? empreinte carbone des fleurs : gare aux idées reçues

Une rose cultivée au Kenya et acheminée par avion en Europe produit moins de CO₂ qu'une rose cultivée toute l'année dans une serre européenne (myclimate 2006, Cranfield 2007). En Afrique et en Amérique du Sud, grâce à des conditions climatiques idéales, chauffage et éclairage sont en effet non nécessaires.

À propos de l'association Max Havelaar France

L'ONG Max Havelaar France, membre fondateur du mouvement international Fairtrade/Max Havelaar, agit pour un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement. Avec le label Fairtrade/Max Havelaar, elle mobilise les entreprises, les consommateurs et les pouvoirs publics afin de transformer les pratiques et de soutenir les producteurs et travailleurs défavorisés. Elle sensibilise l'opinion publique et milite en faveur d'une économie mondiale éthique et responsable.

Plus d'informations sur www.maxhavelaarfrance.org

¹Etude 2020, menée par Union Fleurs, ENA, AREFLH et COPA-COGECA

CONTACTS PRESSE

Agence Etycom | Aelya NOIRET
06 52 03 13 47 | a.noiret@etycom.fr

ONG Max Havelaar France | Anne-Lise FRANÇOIS
07 84 90 54 33 | a.Francois@maxhavelaarfrance.org